

---

## OFFRE DE STAGE 2025

---

### Stage « Gestion des risques environnementaux et littoraux dans le cadre du plan national de résorption des décharges littorales »

**DUREE** : 6 à 8 mois, à partir de février/mars 2025 (à déterminer)

**ORGANISME** : Direction technique Risques, Eaux et Mer (REM)

**ENCADREMENT DE STAGE** : Jérôme MOREL, Directeur du projet

**LOCALISATION** : Technopôle Brest Iroise (Plouzané)

**INDEMNISATION** : Gratification de stage légale et remboursement des frais de déplacement s'il y a lieu

**HORAIRES** : 35h/semaine - selon le règlement intérieur du Cerema. Télétravail non autorisé.

---

#### Profil recherché

---

- ➔ Etudiant.e en Master 2 ou école d'ingénieurs (projet de fin d'études), dans le domaine des risques et de l'environnement (pollution, sites et sols pollués, déchets, réglementation, ...) ou de la géologie, hydrogéologie et hydraulique et des risques liés (recul du trait de côte, submersion, ...).
- ➔ Connaissances préalables souhaitées :
  - connaissance de base en géophysique et caractérisation de la pollution des milieux (sol, eau, air, ...)
  - connaissance de la législation environnementale (déchets, ICPE, Espèces protégées, Natura 2000, ...)
  - connaissances de base en géologie, hydrogéologie et hydraulique (géotechnique, risques littoraux, ...)
  - connaissances en matière d'utilisation de QGIS ou ARGIS
- ➔ Esprit d'initiative, analyse critique, capacité à travailler en autonomie, aisance à communiquer.

## Présentation du Cerema

Le Cerema est un centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques interdisciplinaires apportant son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en matière d'aménagement, d'égalité des territoires et de développement durable, notamment dans les domaines de l'environnement et de la prévention des risques. Il assure la diffusion et la promotion des travaux et des études liés à ses activités par le biais de publications d'ouvrages, de formations et par l'organisation de journées techniques.

Outils scientifiques et techniques, méthodologies, réglementations, règles de l'art, informations sur les politiques publiques et les territoires, pratiques innovantes ou alternatives, retours d'expérience... Cette grande diversité de ressources est proposée à tous, techniciens des collectivités ou des services de l'État, réseaux professionnels publics et privés, élus, citoyens. Les acteurs territoriaux y puisent les connaissances et les savoir-faire dont ils ont besoin pour mettre en œuvre et évaluer leurs projets de développement dans des domaines très variés (environnement, transports et infrastructures, prévention des risques, sécurité routière et maritime, aménagement urbain, habitat, logement, énergie ou climat).

## Sujet du stage

La présence sur le littoral français d'anciennes décharges en front de mer constitue une menace environnementale majeure. Le réchauffement climatique, provoquant hausse du niveau de la mer et érosion rapide du trait de côte, accélère le risque de relargage de déchets en mer notamment des déchets plastiques. Lors du One Ocean Summit à Brest, en février 2022, le président de la République, Emmanuel Macron, a pris plusieurs engagements pour lutter contre la pollution des océans, dont notamment de résorber, en dix ans, les 67 décharges littorales françaises présentant, à court terme, le plus fort risque de déversement de déchets en mer.

Depuis 2022, l'État est aux côtés des collectivités pour réhabiliter ces décharges, avec trois premiers chantiers de traitement des décharges de Dollemard en Seine-Maritime, Fouras-Pré-Magnou en Charente-Maritime et l'Anse Charpentier en Martinique. Un programme décennal complet de résorption de ces décharges littorales a ainsi été mis en place. Afin d'atteindre l'objectif de résorption de l'ensemble des décharges littorales historiques présentant un risque de rejet de déchets en mer, l'État a décidé :

- d'accompagner les maîtres d'ouvrage, notamment à travers l'appui du Cerema, pour réhabiliter ces décharges et renaturer les sites ;
- de créer un fond dédié, géré par l'ADEME, permettant de soutenir la réalisation des études et travaux et de financer les actions de pilotage national par le Cerema.

La prise en compte de cette problématique est d'autant plus prégnante que la France est activement engagée pour lutter contre la pollution plastique des mers et des océans, notamment à travers la Feuille de route « zéro déchet plastique en mer 2019-2025 ».

## Principales missions du stage

En appui à la direction du projet composée d'un directeur et d'une directrice adjointe, le ou stagiaire devra contribuer au suivi opérationnel du plan national de résorption des décharges littorales, notamment à travers 3 missions principales :

- Participer à la valorisation du projet (rédaction et réalisation de contenus relatif aux retours d'expérience, outils de communication (dashboard, ...), ...),
- Contribuer à la formalisation de livrables nécessaires à l'accompagnement des maîtres d'ouvrage (fiches réflexes, documents de référence, ...),
- Contribuer à la recherche et à l'interprétation d'informations techniques et documentaires concernant les décharges inscrites dans le plan (géophysique, géotechnique, hydrogéologique, milieux impactés et vulnérabilité, ...),
- Contribuer à la formalisation des livrables nécessaires au suivi du projet (avis techniques, fiches enquêtes, diagnostics simplifiés, rapports et comptes rendus, ...).

Pour mener à bien sa mission, le/la stagiaire sera amené(e) à travailler avec l'équipe de la Direction Technique Risques Eaux et mer du Cerema, les Directions Territoriales du Cerema, avec certains services déconcentrés de l'Etat (DDTM, DREAL), avec l'ADEME et le BRGM plus spécifiquement et d'autres établissements publics.

Des déplacements sur l'ensemble du territoire pourront être nécessaires à l'exécution des missions avec les équipes du Cerema.

---

*Candidature*

---

Pour toute question sur le stage et pour candidater, merci d'adresser un CV et une lettre de motivation par email à l'adresse suivante : [dechargeslittorales@cerema.fr](mailto:dechargeslittorales@cerema.fr)